



Conférence générale

33e session
Projet de résolution

Генеральная конференция

33-я сессия
Проект резолюции

dr

Paris 2005

General Conference

33rd session
Draft resolution

المؤتمر العام

الدورة الثالثة والثلاثون
مشروعات القرارات

Conferencia General

33ª reunión
Proyecto de resolución

大会

第三十三届会议
决议草案

33 C/DR.14*

(COM.V)

14 septembre 2005

Original arabe

Point 4.2 de l'ordre du jour provisoire

Amendement au Projet de programme et de budget pour 2006-2007 (33 C/5)

présenté par l'Égypte

Titre II.A - Grands programmes, projets relatifs aux thèmes transversaux

| | | |
|--|-------|--|
| Grand programme : | V | Communication et information |
| Programme : | V.1 | Autonomiser les populations par l'accès à l'information et au savoir, l'accent étant mis sur la liberté d'expression |
| Sous-programme : | V.1.1 | Créer un environnement propice à la promotion de la liberté d'expression et de l'accès universel |
| Résolution (33 C/5 par. n°) : | 05110 | |
| Incidences budgétaires indiquées par l'auteur : | - | |
| Source de financement proposée par l'auteur : | - | |

Modifications, suppressions ou adjonctions proposées :

Ajouter au deuxième alinéa, après « Journée mondiale de la liberté de la presse », les mots « par la résistance au terrorisme et à la violence et le tarissement de leurs sources financières, politiques et idéologiques, ».

Note explicative :

-

* Cette proposition est parvenue au Secrétariat le 16 août 2005.